

Présents : * Elus : Aimé Lambert, Jean-Michel Rousset, André Ragache, Daniel Ferlay (maires), Elisabeth Jourdan, Josette Rimet-Meille, Sylvie Buisson, Giroud Cédric
* DDEN: Michelle Fayard,
* Représentants de parents : Karine Pelerin, Jessica Dorré, Audrey Dolin, Géraldine Cholet (également présidente de l'APE), Laëtitia Lyonnet
* Associations : Nadège Marin, Marie Perrois (cantine), Emmanuelle Brunet, Gaëlle Giroud (garderie)
* Enseignants : Marie-Florence Bith, Sandrine Busi, Sandra Hot, Laurence Mabelly, Marie-Pierre Cohet, Laure Félix, Christophe Dénarié.
* ATSEM : Marie-Gabrielle Hugonin
Excusés : Rose Cataldo, Henri Pain, Roger Pain, Sophie Bourrières, Oïga Grillot

Rappel de l'ordre du jour : 1/ Bilan des activités
2/ Bilan des évaluations en CE1
3/ Préparation de la rentrée 2009-2010
4/ Constitution du bureau des élections des parents d'élèves
5/ Questions diverses

1/ Bilan des activités :

- Courseton : Il a eu lieu le vendredi 24 avril, sur le terrain communal de Chevrières. La météo étant clémente, les enfants ont pu bien profiter de cette manifestation. Nous remercions l'association des parents d'élèves pour la collation ainsi que les employés communaux pour leur aide.

- Fête de fin d'année sur le thème « Bal Folk » : elle aura lieu le vendredi 19 juin à Chevrières. La soirée se déroulera de la manière suivante : de 16H à 18 H Kermesse, de 18H à 19H première partie des danses dans la salle des fêtes, de 19H à 20h30 plateaux repas (le spectacle de la garderie et le spectacle de St-Appolinard auront lieu au cours du repas) puis reprise des danses.
- Une note d'information sur cette soirée sera collée dans les cahiers de liaison.

Projets de classe :

Cycle 1 : les classes de maternelle se sont rendues le jeudi 4 juin à la ferme pédagogique de Charmes sur Herbasse. Les classes de cycle 1 ont également vu un spectacle intitulé « là , la lune » le mardi 9 juin à l'école maternelle. Les enseignants de cycle 1 et de cycle 3 remercient les employés municipaux pour l'aménagement du jardin.

Cycle 2 :

La classe de Murinais et celle de Saint-Appolinard se sont rendues le lundi 23 mars au planétarium de Vaulx-Velin. Durant cette journée, les enfants ont apprécié la simulation d'un décollage dans une fusée en direction de la lune et l'atelier mettant en exergue leur connaissance sur notre planète : la terre.

Les élèves de Murinais se sont rendus également le mardi 26 mai, l'après-midi, au village sportif installé à Saint-Marcellin pour s'initier à des sports liés au thème de la glisse et du cycle.

Pour clore cette fin d'année, les classes de Murinais et de Saint-Appolinard se rendront à Peyrins le jeudi 25 juin toute la journée pour s'initier à l'accro-branche.

Les séances piscine se termineront le lundi 29 juin.

Une exposition sur le thème « Les temps d'autrefois » aura lieu le dimanche 21 juin dans la salle des fêtes de St-Appolinard. Cette exposition est l'aboutissement du travail effectué par la classe de CE1 et CE2 de St-Appolinard en collaboration avec le club du troisième âge.

Cycle 3 : Sortie de la classe de Monsieur Dénarié à St Antoine-l'abbaye le jeudi 14 mai.

Les élèves CE2/CM1 et de CM2 se sont rendus le lundi 18 mai au village sportif pour pratiquer des sports : le basket, le céci-foot (foot en aveugle) et du parcours urbain.

Dans le cadre du rallye lecture la classe de CM2 rencontrera la classe de 6^{ième} de Chatte le 15 juin.
Le 29 mai cette même classe s'est rendue au collège de Chatte pour une visite en attendant l'entrée en 6^{ième}.

Pour clôturer cette année, les élèves de la classe de madame Mabelly feront un parcours d'orientation dans Chevrières.

La classe de Madame Mabelly fera une balade avec pique-nique autour de la chapelle de Chevrières et organisera également un petit spectacle de fin d'année avec des saynètes théâtrales et des chants. Un mot sera collé dans les cahiers.

2a/ Bilan des évaluations en CE1 :

Dans l'ensemble les résultats sont moyens : Les élèves ont parfois été gênés par le temps car tous les exercices étaient minutés.

2b / Les stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2 :

Nous avons 6 inscrits en juillet et 7 en août : l'inspection organise un stage à l'école de Chevrières du 6 au 10 juillet avec comme enseignante Mme Meyer-Guenego Marie-Claire et du 24 au 28 août avec Mme Reulier Eve .
Un courrier sur l'organisation de ces stages sera adressé aux parents concernés.

3/ Préparation de la rentrée scolaire 2009-2010 :

a) La participation pour l'année scolaire 2009-2010 des mairies restera sans doute à hauteur de 61€ par enfant pour les frais de scolarité plus 5€ pour Noël par enfant.

Les comptes étant gérés maintenant par les mairies, les enseignants aimeraient pouvoir vérifier ce qu'ils dépensent au cours de l'année de façon à ce que leur compte soient très précis (il arrive par exemple que des livres aient des réductions sans qu'on le sache).

b) Nous avons une information en ce qui concerne l'entrée à trois ans à l'école en cours d'année. Les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de trois ans à la rentrée auront la possibilité d'intégrer l'école au cours de cette même année si les capacités d'accueil le permettent : une classe de maternelle ne doit pas excéder 32 élèves maximum. L'enfant rentre en toute petite section (TPS). L'équipe fera en sorte de rencontrer les familles avant leur inscription en mairie pour bien expliquer comment se déroulera la scolarité de l'enfant.

-c) Voici la répartition des effectifs par niveau pour la prochaine rentrée : La répartition tient compte de l'évolution des effectifs et les enseignants ne sont pour l'instant pas en mesure de certifier l'exactitude des chiffres.

cycle 1	cycle 2	cycle 3
PS = 15	CP = 20	CE2 = 24
MS = 21	CE1 = 15	CM1 = 20
GS = 18		CM2 = 13
		Total = 146

Le nombre d'élèves sur le regroupement étant de 146 , cela donnera à peu près 24 élèves par classe.

PS : 15 élèves dont 8 de Chevrières, 1 de St-Appolinard, 4 de Murinais, 1 de Bessins, 1 autre commune

MS : 21 élèves dont 9 de Chevrières, 4 de St-Appolinard, 6 de Murinais, 2 de Bessins

GS : 18 élèves dont 8 de Chevrières, 2 de St-Appolinard, 5 de Murinais, 2 de Bessins, 1 déménagement en cours

CP : 20 élèves dont 11 de Chevrières, 4 de St-Appolinard, 2 de Murinais, 2 de Bessins, 1 autre commune

CE1 : 15 élèves dont 11 de Chevrières, 4 de St-Appolinard

CE2 : 24 élèves dont 12 de Chevrières, 6 de St-Appolinard, 5 de Murinais, 1 autre commune

CM1 : 20 élèves dont 12 de Chevrières, 3 de Murinais, 2 de Bessins, 3 de St-Appolinard

CM2: 13 élèves dont 7 de Chevrières, 3 de St-Appolinard, 2 de Murinais, 1 de Bessin,

NB : Tous les CE1 seront donc à St-Appolinard à la rentrée 2009-2010.

Nous envisageons la répartition des classes de la façon suivante :

Classe de maternelle n° 1 à Chevrières : 27

petite section
moyenne section

Classe de maternelle n°2 à Chevrières : 27

moyenne section
grande section

Classe de cycle 2 à Murinais : 20

CP

Classe à St-Appolinard : 24

CE1
CE2

Classe de cycle 3 n°1 à Chevrières : 24

CE2
CM1

Classe de cycle 3 n°2 à Chevrières : 24

CM1
CM2

d) Mouvement des enseignants :

Madame Busi (classe de MS et GS) reste à mi-temps.

Madame Hot (classe de CP) reste à mi-temps.

Madame Cohet (classe de St-Appolinard CE1 et CE2) sera à mi-temps également.

Nous attendons les résultats du deuxième mouvement (qui aura lieu fin juin) pour savoir qui viendra pourvoir les trois postes à mi-temps.

Mme Mabelly sera mutée et sera remplacée par Madame Martin Laurie.

3) Constitution du bureau des élections des délégués des parents d'élèves pour la rentrée prochaine :

Ce bureau devra se réunir début septembre pour préparer les élections des délégués des parents d'élèves et dépouiller les bulletins le jour des élections. Comme l'année dernière le vote se fera par correspondance avec un vote pour chaque parent.

Se sont portés volontaires :

Un directeur : Monsieur Dénarié

Un enseignant : Madame Bith Marie-Florence

Un élu : Mme Buisson Sylvie

Deux parents élus : Mme Cholet Géraldine et Mme Lyonnet laëtitia

Un DDEN : mme Fayard Michelle

4/ Questions diverses :

Une liste des élèves sera donnée par les enseignants à Mme Marin, responsable de la cantine, pour préparer les pré-inscriptions de fin d'année.

Un site internet pour la cantine va être créé afin de faciliter toute l'organisation. Toutes les informations seront envoyées par mail à chaque parent dès la rentrée lorsque c'est possible.

L'association des parents d'élèves installera une buvette à l'occasion du rallye le 3 et 4 juillet prochain.

La question du goûter individuel en élémentaire sera abordée par chaque enseignant lors de leur réunion de rentrée. Les classes de maternelle s conservent le même fonctionnement.

En ce qui concerne la question des accompagnateurs dans le car de Murinais, le maire, Monsieur Ragache, répond que l'organisation restera la même, à savoir, un accompagnement des parents et de l'employé municipal Monsieur Ferruit.

Toujours en ce qui concerne les transports scolaires, Monsieur Ragache nous informe que les cars datant d'avant 1999 peuvent en toute légalité être utilisés même s'ils ne sont pas équipés de ceintures de sécurité. En cas de problèmes, c'est le conseil général qui est responsable.

Afin d'avoir les informations en temps voulu, un numéro sera communiqué aux parents pour appeler la compagnie de car en cas d'intempéries ou retard dû à une panne par exemple.

A la rentrée prochaine, les enseignants diffuseront les avis de passage sous enveloppe.

Une question a été posée aux enseignants en ce qui concerne la répartition des élèves par sites. Les éléments pris en compte sont : le lieu de résidence de l'élève, sa date de naissance, l'équilibre fille/garçon, les enseignants essaient de garder dans chaque classe un noyau d'élèves plus autonomes, les vœux des parents s'il y a nécessité.

Les effectifs à la garderie sont en hausse : certains jours, il peut y avoir 24 enfants : Madame Brunet soulève la question de la légalité de la garde vu qu'il n'y a pas vraiment de règles précises.

Madame Brunet confirme que les enfants de moins de trois ans pourront être accueillis à la garderie.

Voilà une année scolaire qui se termine ! L'ensemble des enseignants remercie les parents, les différentes associations et l'ensemble des personnels municipaux qui tout au long de cette année se sont démenés pour que cette année se passe dans les meilleures conditions possibles.

S Hot
Pour l'équipe pédagogique